

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil d'Administration de la Régie autonome  
**du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL**  
Siège : 29 cours du comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

## SEANCE DU 15 OCTOBRE 2024

**PRESENTS** : M. CURUTCHARRY, Président ; Mme CASTEL 1<sup>ère</sup> Vice-présidente ;  
Mme ECHEVERRIA 2<sup>ème</sup> Vice-présidente ; Mmes BUTORI, PINATEL ; MM. BROUCARET,  
IBARBOURE, KORDIAN, MATON

**EXCUSÉS** : Mme LASSERRE ; MM. ALDANA-DOUAT, ETCHEVERRY

**POUVOIRS** : M. ALDANA-DOUAT à Mme ECHEVERRIA ; M. ETCHEVERRY à  
M. CURUTCHARRY

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme ECHEVERRIA

### O/J N° 5 - CONVENTION CADRE AVEC L'ASSOCIATION CHRYSALIDE

M. CURUTCHARRY présente le rapport suivant :

Mes chers Collègues,

Dans le cadre du projet d'établissement 2021-2025, le Conservatoire Maurice Ravel souhaitait étendre son action à des publics éloignés ou en difficulté d'accès aux pratiques artistiques et culturelles, et notamment aux personnes en situation de handicap.

Dans cette dynamique, il avait signé une convention cadre en 2021 avec l'Association Chrysalide pour promouvoir cette orientation et bénéficier de l'accompagnement et de l'expertise d'une structure expérimentée dans le domaine du handicap. Cette convention cadre avait une durée de 3 ans, elle est donc arrivée à échéance et doit être renouvelée.

---

*Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.*

Le Président,  
Antton CURUTCHARRY



Elle porte sur les orientations indiquées ci-dessous, sans que cette liste soit limitative, étant entendu qu'elles donneront lieu à l'élaboration de convention(s) d'application annuelle(s) :

1. Diffusion de documents d'informations du Conservatoire (plaquettes, affiches) et de l'Orchestre auprès des familles fréquentant l'Association
2. Accueil d'enfants en situation de handicap et de leurs familles dans le public des concerts et spectacles proposés par le Conservatoire et l'Orchestre afin de favoriser une découverte inclusive des pratiques artistiques
3. Organisation d'une matinée « ateliers de découverte instrumentales » au mois de mars au Conservatoire de Bayonne et dédiée aux enfants orientés par l'Association et d'autres partenaires pour leur permettre de découvrir les instruments proposés et rencontrer les enseignants
4. Proposition d'un cycle annuel d'ateliers de sensibilisation au théâtre pour un groupe de personnes en situation de handicap, orienté par Chrysalide

La présente convention entre en application à compter de l'année scolaire 2024-2025, pour une durée de 3 années scolaires.

Il est demandé au Conseil d'Administration après en avoir délibéré, d'habiliter Monsieur le Président à signer la convention de partenariat avec l'Association Chrysalide annexée au présent rapport.

DONT ACTE